



Réserve Naturelle
ASTROBLEME DE ROCHECHOUART-CHASSENON



Plan d'actions 2022

Sommaire

INTRODUCTION	3
LES OPERATIONS PREVUES PAR DOMAINES D'ACTIVITES	3
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)	3
CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)	4
PRESTATION DE CONSEIL, ETUDES ET INGENIERIE (EI).....	5
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP)	6
CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL (CI)	7
MANAGEMENT ET SOUTIEN (MS)	7
PARTICIPATION A LA RECHERCHE (PR)	8
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA)	9
CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE (CC).....	12

Introduction

Le gestionnaire va poursuivre son travail en s'appuyant sur le programme d'actions identifié dans le plan de gestion 2021-2030.

La fin de la rédaction du plan de gestion 2021-2030 est prévu en début d'année sachant que sa validation en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel est programmée le 10 mars 2022.

Au-delà des opérations courantes, un dossier important sera traité par l'équipe de la Réserve. Il s'agit d'un projet d'investissement qui vise à proposer un nouvel aménagement de la Maison de la Réserve (travaux de rénovation, muséographie, boutique...).

Il est prévu de démarrer le travail avec un prestataire en mars pour un début des travaux fin 2022. L'objectif étant d'ouvrir le nouvel espace au public en mars 2023.

Dans un contexte sanitaire encore incertain pour l'année 2022, le gestionnaire continuera de s'adapter à la situation pour assurer ses missions, en accord avec les services de la POL et DREAL Nouvelle-Aquitaine. Le calendrier des activités liées à l'accueil du public évoluera en conséquence.

Les opérations prévues par domaines d'activités

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)

1) Les actions courantes de surveillance seront assurées avec des passages sur les sites pour contrôler l'état des objets géologiques.

2) Des contacts seront pris avec les institutions représentant l'autorité publique et pouvant intervenir dans le cadre de la réglementation du décret de la Réserve et en fonction des besoins. Il s'agit des gendarmeries de Rochechouart et de Chabanais et de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB).

3) Des actions de contrôles seront également réalisées auprès des scientifiques intéressés pour travailler sur les échantillons issus des carottages et en lien avec le CIRIR (Centre International de Recherche et de Restitution sur les Impacts et sur Rochechouart).

Un contrôle sera également effectué sur la distribution des échantillons suite aux demandes formulées par les scientifiques. Ces demandes sont encadrées par deux documents validés par le conseil scientifique (Demande et Charte d'engagement) et chaque demande doit recueillir un avis positif du conseil scientifique avant la distribution d'échantillons.

CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)

Suivi des affleurements

Mise en place d'un nouveau suivi des affleurements qui vise à évaluer leur état de conservation. Cette action sera démarrée en 2022 et sera récurrente avec l'objectif d'examiner chaque affleurement avec cette approche tous les 2 à 3 ans. La programmation sera définie avant le début de la phase de terrain.

L'idée est d'associer un suivi visuel à un suivi photographique de chaque affleurement. Ces suivis, au-delà de l'état de conservation, pourront servir à programmer des travaux de restauration si nécessaire.

Si le service peut faire l'acquisition du matériel nécessaire, ce suivi se fera en partie avec la méthode de photogrammétrie. Le principe est de prendre une multitude photos d'un affleurement dont le cadre se superpose puis de les traiter via un logiciel de photogrammétrie. Il en résultera une vue 3D de l'affleurement qui permettra de constater son état.

Ces vues 3D pourront aussi être utilisées à des fins pédagogiques.

Le niveau de connaissance des affleurements de la Réserve sera augmenté de manière continue. Si de nouveaux affleurements sont découverts, ils seront ajoutés à la base de données.

Suivi des collections

1) La collecte des données sur les échantillons issus des forages se poursuivra en parallèle des actions de surveillance expliquées précédemment. Les résultats obtenus seront archivés progressivement et resteront disponibles auprès du CIRIR qui a pour objet de centraliser les résultats des études issues des forages et de les retranscrire à la Réserve.

2) Un travail d'état des lieux sur la collection d'échantillons bruts (blocs de roche) sera effectué afin de classer et référencer ces échantillons et ainsi repartir sur de nouvelles bases.

Suivi naturalistes

Le personnel de la Réserve poursuivra sa participation au programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple) sur les sites de la Réserve. Les données sont saisies sur le site www.faune-france.org et ainsi collectées par le MNHN.

PRESTATION DE CONSEIL, ETUDES ET INGENIERIE (EI)

1) L'opération majeure et prioritaire concerne la conduite du projet de renouvellement de la muséographie de la Maison de la Réserve. Ce projet d'investissement est estimé à 156 250,00 € HT.

Le plan de financement se présente de la façon suivante :

- Travaux : 50 000,00 € (40 000,00 € Etat via le plan de relance et 10 000,00 € de la POL) ;
- Conception/réalisation de la muséographie : 106 250,00 € (85 000,00 € Feader-Leader Chataigneraie-Limousine et 21 250,00 € de la POL).

Le calendrier du projet se présente de la manière suivante :

- Mi-janvier à mi-mars : publication du marché (à procédure adaptée) et choix du prestataire ;
- Mars à novembre : étude, maîtrise d'œuvre et conception du projet ;
- Novembre à mars 2023 : travaux et mise en place de la nouvelle muséographie ;
- Mars-avril 2023 : ouverture du nouvel espace.

Un comité de pilotage composé de quelques acteurs en lien avec l'action de la Réserve sera mis en place pour suivre le projet et émettre des recommandations et des remarques.

Le Conseil Scientifique sera sollicité pour relire et valider les contenus et y apporter des propositions/modifications si nécessaire.

2) La communauté de communes Porte Océane du Limousin a lancé une réflexion sur un projet de valorisation pédagogique et muséographique d'envergure autour des impacts avec en particulier celui de Rochechouart-Chassenon et de l'astronomie. Le lieu retenu pour ce projet, baptisé « Terre et Espace » est l'ancienne trésorerie de Rochechouart où sont actuellement les salles d'animations de la Réserve.

Des échanges sur le sujet ont été engagés avec la Préfecture de la Haute-Vienne, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, les services de la POL et le CIRIR en novembre 2020.

Suite à ces démarches, un poste de chargé(e) de valorisation de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon a été créé par la POL avec l'aide du dispositif VTA (Volontaires Territoriaux en Administration). Ainsi, Cassandra Pirard a été recruté le 15 septembre 2021 pour une durée de 18 mois et intégrée au service Réserve Naturelle. Ses principales missions sont les suivantes :

- Appui aux activités et au développement du CIRIR : activité principale ;
- Appui et suivi des projets de valorisation de l'astroblème (muséographie Maison de la Réserve, projet de valorisation du bâti par la commune de Pressignac...) ;
- Réflexion à moyen terme sur l'émergence du projet « Terre et Espace ».

Bien que ce poste fasse partie du service Réserve d'un point de vue administratif, il n'est pas intégré au budget prévisionnel de la Réserve. Il a en effet une vocation transversale et n'est pas dédié aux missions de la Réserve.

La préfecture de la Haute-Vienne a prévu de poursuivre le suivi de ce dossier en partenariat avec la POL.

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP)

Travaux nécessitant l'intervention d'un prestataire

Après validation du Conseil Scientifique en 2021 et l'accord de principe des propriétaires (convention à venir), des travaux sont programmés à l'automne 2022 sur le site de la Judie à Pressignac.

L'affleurement, un filon de microgranite avec des cônes de percussion, est plus ou moins friable et son altération se rapproche d'une arène granitique. Les travaux de restauration de ce site ont pour objectif de retrouver une coupe fraîche et des roches moins altérées.

En fonction du résultat de cette opération, une valorisation du site pour montrer les cônes de percussion au public et leur altération sera engagée.

Le site de Valence, à Pressignac, nécessite également des travaux de restauration avec purge de front de taille, mise en sécurité et nettoyage de certains affleurements.

Cette intervention est prévue au même moment que les travaux de la Judie. Cette action sera coordonnée avec le CEN Nouvelle-Aquitaine (antenne Charente), propriétaire du site.

L'objectif est de contribuer à la conservation des objets géologiques et d'avoir une meilleure qualité d'observation. Ces travaux doivent également contribuer à la valorisation du site : point d'arrêt « Balade géologique », lien avec le projet de valorisation de l'exploitation de l'impactite de la commune de Pressignac.

Travaux pouvant être réalisés en interne via le chantier d'insertion ALEAS

Plusieurs sites nécessitent une intervention pour un entretien courant des affleurements :

- Montoume ;
- Grosse Pierre ;
- Puy de Chiraud ;

Des travaux de débroussaillage seront donc programmés afin d'accéder aux affleurements dans de bonnes conditions tout en respectant le caractère naturel du site. Cette opération sera programmée à partir de la fin de l'été.

Autres interventions

Des travaux d'entretien légers et manuels (nettoyage d'affleurements, débroussaillage, tailles) seront également effectués par l'équipe de la Réserve sur certains affleurements selon les besoins.

Le personnel de la Réserve assurera également l'entretien des têtes de forages pour préserver leur accès et ne pas laisser la végétation les envahir.

Des échanges seront également engagés avec M. Parverie, exploitant des sites « Les Clides » et « Les Vignes et les Trous » à Chassenon afin de voir comment intervenir dans les prochaines années sur ces deux sites.

CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL (CI)

1) Les parcours du sentier d'interprétation de l'astrolème et du sentier de l'étang installés en 2016 nécessitent des travaux d'entretien courant. Ils seront assurés par les services techniques de la commune de Rochechouart ainsi que par les services techniques de la Porte Océane du Limousin, le parcours étant localisé sur des terrains appartenant aux deux collectivités.

2) La maintenance de la Maison de la Réserve, assurée par le gestionnaire (services techniques de la POL), entre également dans ce type d'opération et dans les frais de structure.

3) En lien avec les travaux de restauration prévus sur les sites de la Judie et de Valence, lancement d'une réflexion pour la valorisation de ces sites afin d'augmenter le patrimoine visible pour le public.

Ce travail est à engager dans l'optique d'une mise en place en 2023 ou 2024, conformément au plan de gestion.

4) Dans le cadre du projet de renouvellement de la muséographie de la Maison de la Réserve, le lieu d'accueil sera fermé au public pendant quelques mois sur une période allant de novembre 2022 à mars 2023 (dates à définir). L'équipe de la Réserve mettra en place des outils pour communiquer durant cette période (publications, articles, exposition itinérante). Elle continuera par ailleurs de recevoir le public scolaire dans ses salles d'animation, de se déplacer dans les classes et d'assurer des visites de terrain « tout public » sur demande.

MANAGEMENT ET SOUTIEN (MS)

1) La réunion du Conseil Scientifique de la Réserve aura lieu le 17 février 2022 en visio-conférence. Lors de cette réunion, le plan de gestion 2021-2030 sera présenté avec un vote des membres pour sa validation.

Le Conseil Scientifique sera également consulté sur le projet de renouvellement de la muséographie de la Maison de la Réserve. Des discussions auront notamment lieu sur le choix du prestataire et sur la contribution des membres pour le suivi du projet.

2) Le Comité Consultatif se déroulera en visio-conférence au début du mois de mars (date à définir). Sa préparation sera assurée, en collaboration avec la référente de la DREAL NA pour la Réserve. A cette occasion plusieurs éléments seront présentés :

- Bilan financier 2021 ;
- Rapport d'activités 2021 ;
- Budget prévisionnel 2022 ;
- Plan d'actions 2022 ;
- Evaluation du plan de gestion 2016-2020 ;
- Plan de gestion 2021-2030 présenté et proposé au vote pour validation.

3) La finalisation de la rédaction du plan de gestion 2021-2030 se déroulera en tout début d'année sachant que la présentation du plan de gestion au CSRPN (Conseil Scientifique Régional pour le Patrimoine Naturel) est programmée pour le 10 mars 2022.

4) Il est également prévu que le personnel de la Réserve poursuive sa participation aux instances de Réserves Naturelles de France (commissions patrimoine géologique). Le conservateur continuera également de participer au comité de pilotage de la commission patrimoine géologique.

Deux temps forts sont identifiés dans le réseau RNF pour 2022 :

- Les rencontres techniques du 3 au 5 mai à Arc-et-Senans (25) ;
- Le congrès des 40 ans de RNF du 12 au 15 octobre.

L'équipe participera à ces temps d'échange de Réserves Naturelles de France dans la mesure du possible.

5) Les deux agents en charge de l'accueil et de l'animation sont membres du réseau GEOLE de la Société Géologique de France. Il s'agit d'une section de la SGF dédiée à la diffusion des sciences de la Terre. Dans la mesure du possible les agents de la Réserve concernés participeront aux travaux de ce réseau (échanges, rencontre annuelle...).

6) Instruction des demandes d'échantillons et travail avec le CIRIR selon les demandes reçues. Echanges avec la DREAL et le Conseil Scientifique conformément à la méthode identifiée dans le plan de gestion.

7) Le personnel de la Réserve poursuivra son partenariat avec le CIRIR dans le cadre de ses actions d'accompagnement des activités de recherche. Les conditions de ce partenariat seront précisées dans une nouvelle convention à établir entre la POL (gestionnaire de la RNN) et le CIRIR.

8) Le fonctionnement général du service Réserve Naturelle au sein de la POL sera assuré. Il s'agit notamment :

- De préparer les documents administratifs à présenter à l'Etat dans le cadre de la convention de gestion (rapport d'activités, plan d'actions...) ;
- De participer à la commission « Développement touristique » de la POL dont fait partie la Réserve pour validation de l'activité et des projets de la Réserve ;
- De préparer les notes et délibérations à présenter en bureau communautaire et en conseil communautaire ;
- D'effectuer les demandes de financement en fonctionnement et en investissement et de réaliser la préparation budgétaire.

Ce travail est indispensable au bon fonctionnement de la Réserve ainsi que pour le lien avec les acteurs du territoire.

PARTICIPATION A LA RECHERCHE (PR)

Il n'y a pas d'action identifiée dans ce type d'opération. Les actions de collaboration avec le CIRIR sont identifiées dans d'autres domaines d'activités tels que MS et PA et relèvent de la connaissance et de l'ancrage territorial.

PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA)

Le personnel d'animation de la Réserve poursuivra ses activités d'accueil du public, d'encadrement de groupes et d'éducation à l'environnement.

Pour rappel, les horaires d'accueil du public à la maison de la Réserve se présentent de la manière suivante et restent inchangés sachant que le lieu est fermé entre mi-décembre et mi-janvier :

	BASSE SAISON Octobre à mars	MOYENNE SAISON Avril à juin, septembre		HAUTE SAISON Juillet et Août	
Jours	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Dimanche	Lundi au vendredi	Week-end et jours fériés
Horaires	10h00 à 12h00 14h00 à 17h00	10h00 à 12h00 14h00 à 18h00	14h00 à 18h00	10h00 à 12h30 13h30 à 18h00	14h00 à 18h00

Il est à noter qu'à la fin de l'année 2022, il est probable que la fermeture vienne plus tôt compte tenu du projet de nouvel espace muséographique. La date sera communiquée dès qu'elle sera connue.

Animation

1) Les animations se poursuivent sur les mêmes thématiques avec reconduction du programme estival et accompagnement des groupes en fonction des demandes.

Poursuite en 2022 de « L'animation du jour » :

- Dates : 6 avril, 4 mai, 1er juin, 7 septembre et 5 octobre ;
- Rendez-vous à 15h00 à la Maison de la Réserve ;
- Durée 2h00, pot de l'amitié à la fin de la sortie ;
- Thèmes surprise au fil des saisons et de l'actualité ;
- Tarifs : adultes 5,10 €, 12-18 ans 2,10 € et gratuit pour les – de 12 ans.

Une animation centrée sur les activités scientifiques liées à l'astroblème et les acteurs associés est également proposée ponctuellement et en fonction des demandes avec :

- - Visite de sites avec forages ;
- - Visite du lieu de stockage et de préparation des échantillons, en accord avec le CIRIR ;
- - Présentation des échantillons issus des forages.

2) Prestation d'animation pour « Les experts du Parc 2020-2021 » du PNR Périgord-Limousin

La Réserve continuera de répondre aux sollicitations du PNR Périgord-Limousin pour le programme « Les experts du Parc » suivant les sujets proposés.

3) Le travail réalisé dans le cadre du programme vigie-ciel du Muséum National d'Histoire Naturelle se poursuivra. La mallette pédagogique sera utilisée par Marie-France Yserd pour conduire des animations, participer à des événements avec présentation de stands ainsi

qu'assurer des formations éventuelles auprès des futurs prospecteurs en cas de recherche sur le terrain.

Ces actions se feront toujours en partenariat avec l'association Pierre de Lune qui est engagée dans le programme FRIPON (réseau de surveillance des bolides, météores et météorites) en tant que référent régional. La Réserve est également partie prenante dans le programme Vigie-Ciel porté par le Museum National d'Histoire Naturelle et qui est lié au programme FRIPON (volet sciences participatives).

4) Poursuite du projet « ATE de Rochechouart »

La Réserve poursuivra l'accompagnement du projet d'Aire Terrestre Educative engagé en septembre 2019 avec une classe de CM1 de l'école élémentaire de Rochechouart dont l'enseignant est M. Xavier Millon.

La conduite et le suivi de ce projet seront assurés par Marie Yserd et se dérouleront en plusieurs temps avec l'enseignant et la classe :

- Accompagnement des élèves lors des visites de terrain pour diagnostic environnemental ;
- Participation au conseil des enfants ;
- Choix et préparation des actions envisagées ;
- Rencontres avec des acteurs du projet selon les besoins ;

Le projet se poursuit jusqu'en juin 2022 puis nous verrons si l'enseignant souhaite poursuivre le projet pour l'année 2022-2023. La Réserve poursuivra son accompagnement du projet selon les besoins de l'enseignant.

5) Poursuite du projet « ATE de Chassenon »

Depuis septembre 2020, l'école de Chassenon s'est engagée dans la démarche ATE. Le choix du site et les premières séances de terrain ont eu lieu à l'hiver 2021.

Une parcelle de prairie à proximité de l'école a été choisie et des échanges avec l'exploitant agricole sont engagés. C'est également Marie Yserd qui suit ce projet et reste à disposition de l'enseignante des CM1-CM2 selon ses besoins.

6) Participation à un projet pédagogique de l'académie de Limoges

La Réserve a été sollicité par M. Coutarel (délégué au numérique pour l'académie de Limoges) et Mme Artaud (conseillère académique recherche développement innovation pour l'académie de Limoges) pour participer à un projet conduit par l'académie de Limoges pour développer l'outil « sandbox » dans les établissements scolaires.

La Réserve sera contactée à la rentrée de septembre pour participer à une phase test pour le développement de l'outil. L'idée étant de faciliter l'accès à cet outil pour les établissements scolaires.

Le personnel de la Réserve participera à ce projet (réunion, test...) selon les besoins.

7) Contribution à la création d'outils pédagogiques sur le patrimoine géologique dans les réserves naturelles de Nouvelle-Aquitaine

A l'initiative de la DREAL NA, une réflexion a été lancée pour créer des outils pédagogiques sur le patrimoine géologique des RNN et des RNR de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces outils,

dont la forme reste à définir, sont en premier lieu à destination des gestionnaires. Ils pourront ensuite les utiliser auprès du public.

Ce travail est à mettre en lien avec le travail déjà menée par la DREAL en 2021 pour la conception d'un poster sur le patrimoine géologique néo-aquitain.

Les premières réflexions se tournent vers un outil de type « mallette pédagogique » mais ce n'est qu'une piste de travail pour l'instant.

Une des animatrices de la Réserve aura la charge de ce dossier en collaboration avec l'ensemble de l'équipe.

Evènements, partenariats

1) La Réserve prévoit de participer à plusieurs évènements dans l'année : journées de la géologie organisées par la Société Géologique de France, fête de la nature du 18 au 22 mai, journées européennes du patrimoine en septembre, journées Nature Nouvelle-Aquitaine fin septembre et fête de la science en octobre.

L'objectif de ces opérations est de proposer des animations gratuites et d'informer le public sur le patrimoine géologique protégé et les activités de la Réserve pour le préserver.

2) Participation au festival « La chevêche » à Nontron

La Réserve a été sollicité par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) du Périgord-Limousin pour participer à une manifestation qu'il organise, le festival nature La Chevêche du 11 au 13 mars à Nontron.

Les agents de la Réserve tiendront un stand à Nontron les 12 et 13 mars fin de présenter le patrimoine protégé et les activités de la Maison de la Réserve.

3) La Réserve a été sollicitée par le CIRIR pour participer au 1^{er} Congrès-Festival organisé par le CIRIR du 28 juin au 2 juillet. La participation de la Réserve à cet évènement se traduit de la manière suivante :

- Présentation de la Réserve et de son rôle lors de la session « Géopatrimoine » ;
- Participation à la table ronde « Géopatrimoine » lors d'une présentation au public ;
- Accueil des congressistes à la Maison de la Réserve (entrée gratuite) ;
- Conduite de balades géologiques avec les participants au congrès.

Le programme définitif sera communiqué par le CIRIR en février et la Réserve en sera un des relais.

4) En 2021, une réflexion devait être lancée sur un projet de publication d'un ouvrage sur l'astroblème de Rochechouart-Chassenon mais cela n'a pas pu se faire. En effet, depuis la publication du livre de Claude Marchat en 2009, aucun autre ouvrage de vulgarisation en français n'a été publié. Il conviendra de construire le projet avec les partenaires concernés et de prendre contact avec des éditeurs.

Dans le même registre, le projet de publication engagé dans la collection « Balades géologique » du MNHN-Biotopie se poursuivra. C'est le CIRIR qui est porteur de ce projet en collaboration avec la DREAL, Pierre de Lune, la Réserve et les municipalités concernées (Chassenon, Pressignac et Rochechouart).

CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE (CC)

Communication

1) En matière de communication, les actions de diffusion de l'information auprès des offices de tourisme environnants seront poursuivies avec notamment la distribution de documentation et des propositions d'animations.

Les échanges se poursuivront avec l'office de tourisme de la Porte Océane du Limousin. Un des membres de l'équipe participera notamment à des bourses aux dépliantes selon les opportunités en Haute-Vienne et en Charente.

2) La réserve poursuivra le développement de sa page Facebook. L'agent de la Réserve en charge de cet outil de communication continuera d'alimenter cette page régulièrement avec : l'actualité scientifique (forages et autres), les animations de la Réserve, les événements des partenaires de la Réserve, les projets en cours...

En 2021, plusieurs publications ont touché plus de 1000 personnes alors que le nombre d'abonnés est de 345 au 25 janvier 2022. Cela démontre que la page Facebook de la Réserve est utilisée comme source d'information. Néanmoins, les liens entre le nombre de personnes touchées via Facebook et la participation ne peuvent pas être faits. Il est constaté une faible participation à certains événements malgré une bonne diffusion Facebook.

3) Pour la diffusion du programme d'animations 2022, le dépliant 2021 sera mis à jour par l'entreprise Studio Saperli qui avait réalisé les précédents. La Réserve se chargera du contenu. Il vise à présenter les animations proposées de manière récurrente ainsi que les événements proposés au cours de l'année.

4) La publication de la 2^{ème} lettre d'information de la Réserve est prévue pour mars-avril 2022. Elle sera imprimée en format A4 (6 à 8 pages) papier et numérique et aura pour but de présenter bilan synthétique de 2021 et de présenter les éléments marquants prévus en 2022. Cette opération se fera en collaboration avec le service communication de la POL.

Pierre ALLARD,
Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin